



**vous accompagner**

Dans le cadre de ses missions, la MSA a pour objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle, en priorité des actifs agricoles.

Au travers de son offre d'accompagnement social et socioprofessionnel, la MSA déploie de nombreuses actions sur les territoires ruraux.

**Service social MSA Lorraine**

15, avenue Paul Doumer  
54507 Vandœuvre-lès-Nancy Cedex

Téléphone : 03 29 64 88 76

Courriel : [marchal.elisabeth@lorraine.msa.fr](mailto:marchal.elisabeth@lorraine.msa.fr)

**N'hésitez pas à contacter votre MSA**

MSA Lorraine - Septembre 2016 - Crédits photos : Fotolia -



L'essentiel & plus encore

[www.msalorraine.fr](http://www.msalorraine.fr)



L'essentiel & plus encore



"Vous aussi, pensez au tri."

"C'est un travail en équipe, un moment de détente et de convivialité."



"Se poser des questions sans en avoir l'air."



"J'ai découvert mon système de rangement."



Quelle réponse donner à ce courrier ?

Qu'est ce que je garde ?

Quelle est son utilité ?

**S'y retrouver dans les démarches administratives et les nombreux courriers qui nous parviennent...  
Pas si facile !**

À la MSA, nous savons combien il est important de transmettre les justificatifs demandés pour permettre le versement de vos prestations.

Fournir le bon document au bon moment assure une meilleure gestion des dossiers.

Pour vous réconcilier avec le classement des documents administratifs, la MSA Lorraine vous propose son action "**Mes Petits Papiers**".

## ■ Pourquoi participer au module " Mes Petits Papiers " ?

### Témoignage

" Le module vous permettra d'apprendre à ranger vos papiers importants, à conserver vos documents correctement, à travailler dans la bonne humeur, et surtout, il vous aidera à avoir moins de stress dans vos démarches "

Etienne, participant

## ■ En pratique

C'est une démarche collective (groupe de 6 personnes volontaires), avec une pédagogie adaptée et ludique.

Vous participerez à 4 séances animées par un travailleur social MSA :

- ❖ **3 séances** de 3h environ espacées d'une semaine chacune.
- ❖ **une séance complémentaire** deux mois plus tard.